

TERMES DE REFERENCE

EVALUATION FINALE EXTERNE

Projet FISONG : « Réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés marginalisés dans les zones périurbaines au Sénégal (Départements de Pikine et de Kaffrine) »

Période du projet : 02 mai 2021 - 31 Août 2024

Date limite de dépôts des offres : 31 Mai 2024

Date estimée de démarrage : 2^{ème} quinzaine du mois de juillet 2024.

Table des matières

I- CONTEXTE DU PROJET	1
II- RESUME DU PROJET	1
III – OBJECTIF GENERAL DE L’EVALUATION	2
IV - OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L’EVALUATION	2
V- CRITERES ET QUESTIONS D’EVALUATION	3
VI- METHODOLOGIE	6
VII - LIVRABLES	8
VIII – DUREE DE L’EVALUATION	9
IX – BUDGET DE L’EVALUATION	9
X- PROFIL DU PRESTATAIRE	10
XI – CONSTITUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION	10
XII CRITERES DE SELECTION	11
XIII – ENVOI DES OFFRES	12

I- CONTEXTE DU PROJET

Au Sénégal, l'insertion socio-économique des jeunes talibés n'est que faiblement prise en compte dans les programmes d'emploi des jeunes et pourtant leur nombre conséquent et la vulnérabilité dont ils font objet méritent considération. En effet, la Fédération Nationale des Associations de maîtres coraniques estime à 22 000 le nombre de daaras au Sénégal en 2019.

L'offre d'apprentissage pour les jeunes talibés (filles et garçons) des daaras traditionnels en zone périurbaine se limite pour l'essentiel à la mémorisation du Coran. Séparé(e)s de leur famille (pour des raisons économiques, géographiques et/ou culturelles), les enfants et jeunes talibés (filles et garçons) sont confié(e)s aux maîtres d'écoles coraniques. En ce qui concerne les garçons, ils sont logés dans des daaras traditionnels et vivent principalement de la mendicité ou de travaux informels. Les jeunes filles font majoritairement partie de la famille élargie des maîtres d'écoles coraniques et prennent part aux cours, mais non aux activités de mendicité. Ces jeunes talibés, filles et garçons ont de faibles perspectives d'insertion.

Grâce à l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), le SIF et World Vision ont combiné leurs expertises respectives sur la thématique talibé au Sénégal et en matière d'insertion professionnelle pour proposer une réponse innovante afin de réinsérer les jeunes talibés (filles et garçons) des quartiers périphériques de Dakar et de Kaffrine à travers le projet : « Réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés marginalisés dans les zones périurbaines au Sénégal (départements de Pikine et de Kaffrine) ».

Après 3 ans consacrés à l'exécution du projet, la nécessité d'une évaluation finale externe s'est imposée pour, d'une part, se conformer aux procédures de suivi-évaluation et d'autre part consolider les acquis.

II- RESUME DU PROJET

Titre	Réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés marginalisés dans les zones périurbaines au Sénégal (départements de Pikine et de Kaffrine)
Durée totale de l'action	36 mois
Lieu(x) de l'action	Région de Dakar, Commune de Diamaguène, Région de Kaffrine, Commune de Kaffrine
Objectif Général	OG : Contribuer à renforcer l'accès des jeunes talibés filles et garçons à leurs droits et à leur réinsertion sociale, citoyenne et économique

<p>Objectif(s) Spécifique(s)</p>	<p>OS1 : Promouvoir l’ancrage communautaire et institutionnel des jeunes talibés filles et garçons en favorisant leur réinsertion socio-économique dans les communes de Diamaguène (région de Dakar) et Kaffrine (région de Kaffrine)</p> <p>OS2 : Améliorer l'accès aux opportunités économiques d'au moins 300 talibés filles et garçons de 15 à 30 ans dont au moins 15% de filles dans les communes de Diamaguène (région de Dakar) et Kaffrine (région de Kaffrine)</p>
<p>Principaux partenaire(s) du projet</p>	<p>Fédération Nationale des Maîtres d’Ecoles Coraniques (FNMEC) ; L’inspection des daaras; Ministères de l’éducation nationale, de l’emploi, de la formation professionnelle et de l’artisanat ; Inspection de l’Education et Formation (IEF) ; Inspection Départementale de la Jeunesse (IDJ) ; Gouverneurs, préfets, sous-préfets ; Comités Départementaux de Protection de l’Enfant (CDPE) ; Collectivités territoriales (mairies, conseils départementaux) ; Centres de formation professionnelle (CFP) et entreprises locales privées ; Organisations Communautaires de Base (OCB) ; Scolarisation des Filles (SCOFI); 300 jeunes talibés et leurs parents</p>
<p>Groupe(s) cible(s)</p>	<p>300 Talibés (filles et Garçons) dans les écoles coraniques partenaire</p>

III – OBJECTIF GENERAL DE L’EVALUATION

L’objectif général de cette évaluation est de fournir au consortium (SIF/World Vision), à l’AFD ainsi qu’aux autres parties prenantes une appréciation indépendante de la mise en œuvre du projet au regard des critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité). En d’autres termes, il s’agit d’apprécier les résultats des actions menées par rapport aux objectifs fixés. Il s’agira en outre de tirer des enseignements, d’identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises afin de proposer des recommandations utiles pour une éventuelle seconde phase.

IV - OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L’EVALUATION

Il s’agit plus spécifiquement de :

OS1 : Évaluer sur la base des critères CAD/OCDE (efficience, efficacité, pertinence, cohérence, impact et durabilité) le projet prenant en compte d’autres critères

transversaux (le Genre, le plaidoyer, le partenariat, la redevabilité et participation des bénéficiaires et la Sauvegarde de l'enfant).

OS2 : Analyser les changements survenus au niveau des groupes cibles et déterminer la contribution du projet à ces changements.

OS3 : Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience du dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de gouvernance du projet.

OS4 : Identifier les leçons apprises du projet et proposer des recommandations stratégiques pour une éventuelle seconde phase du projet.

V- CRITERES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation :

L'évaluation appliquera les critères standards d'évaluation CAD/OCDE de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, d'impact et de durabilité. Une analyse du niveau de prise en compte des facteurs de diversité, notamment le genre, l'âge et le handicap sera faite. Aussi, les dimensions du partenariat et de la participation des bénéficiaires seront considérées tout au long de cette évaluation.

Questions d'évaluation

L'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage.

Critères	Questions d'évaluations
Pertinence	<p>Est-ce qu'il y a eu une analyse des besoins, au cours de laquelle les besoins ont été relevés clairement et les prestations nécessaires ont été indiquées conformément à la situation ?</p> <p>Le projet répond-il à des besoins spécifiques de la zone d'intervention ?</p> <p>Le projet répond-il aux besoins spécifiques des personnes et plus largement communautés ciblées ?</p> <p>Le projet répondait-il aux besoins et aux priorités spécifiques à la réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés au Sénégal ?</p> <p>Les bénéficiaires sont-ils parmi les groupes les plus vulnérables ?</p> <p>Jusqu'à quel point les stratégies d'interventions mises en place sont-elles conformes aux besoins de la population cible et comment s'adaptent-elles à leurs évolutions au fil du temps ?</p> <p>Le projet, tel qu'il a été conçu, notamment dans les choix des bénéficiaires, des activités, du mode de financement et de partenariat, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principal et spécifiques ?</p> <p>Le contexte d'intervention a-t-il évolué ? Si c'est le cas, le projet a-t-il évolué pour s'adapter aux besoins des personnes ?</p> <p>Comment un tel projet peut dans une phase supplémentaire contribuer à l'amélioration de la situation et à soutenir davantage la</p>

	<p>réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés ?</p> <p>L'action s'inscrit-elle dans les politiques nationales de protection de l'enfant (PE) de la jeunesse ainsi que celles des ONG du consortium ?</p>
Cohérence	<p>Le projet est-il en synergie avec les actions menées par d'autres acteurs dans la zone d'intervention ? Est-il en synergie et en adéquation avec les interventions des domaines publics (formation, insertion) de la zone d'intervention ?</p> <p>Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d'autres projets menés par SIF ou World Vision (cohérence interne) ?</p> <p>Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d'autres projets menés par d'autres acteurs (cohérence externe) ?</p> <p>Le projet est-il en adéquation/cohérent avec les normes internationales auxquelles le SIF ou World Vision adhèrent (protection de l'enfant, sauvegarde de l'enfant, norme CHS, etc.) ?</p>
Efficacité	<p>Analyser le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique</p> <p>Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés ?</p> <p>Comment les stratégies développées ont et vont contribuer à la réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés ?</p> <p>Les indicateurs sont-ils SMART par rapport aux objectifs définis dans le cadre de ce projet ?</p> <p>Dans quelle mesure le développement de synergies et de collaborations entre les partenaires et la mobilisation collective contribuent significativement à la réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes filles et garçons talibés ?</p> <p>Dans quelle mesure l'analyse des risques a été prise en compte dans le projet ? Comment les mesures d'atténuation ont-elles permis d'atteindre les résultats du projet ?</p> <p>Quels ont été les principaux facteurs influençant (positivement et négativement) la réalisation ou non des résultats/ objectifs de l'intervention ?</p> <p>Quels sont les changements de comportements les plus significatifs qui ont pu être induits par le projet (aussi bien chez les jeunes talibés filles et garçons que sur leur environnement) ? Quels sont les changements de comportements attendus qui n'ont pas pu être atteints et quels en sont les raisons ?</p>
Efficiéce	<p>Est-ce que les moyens (financiers, humains et logistiques) mobilisés étaient adaptés (et suffisants pour atteindre les résultats et objectifs en temps voulu) ?</p> <p>Les résultats obtenus auraient-ils pu être atteints avec des moyens plus économes par rapport aux options envisageables dans le contexte ?</p>

	Dans quelle mesure les ressources déployées (temps, ressources humaines, matérielles, financières) justifient-elles les résultats : rapport coût/efficacité ?
Impact	Quels sont les effets à long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus) ?
Durabilité	Dans quelle mesure l'atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus ou en voie d'obtention sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et le cas échéant à quelles conditions ? Les effets ou impacts positifs sont-ils durables ? Le projet a-t-il engendré une structure ou des pratiques capables de « vivre » et de se développer de manière autonome après la fin du projet ? Comment évaluer la durabilité ou la permanence de l'intervention et de ses effets ?
Genre	Dans quelle mesure les aspects du genre ont-ils été pris en compte dans les différentes étapes du cycle de projet ? Le projet a-t-il contribué à une amélioration de la prise en compte des filles dans la réinsertion sociale, citoyenne et économique des jeunes de manière générale ? Quels sont les défis ou les bonnes pratiques relatifs à l'intégration du genre à prendre en compte dans une phase ultérieure du projet ?
Plaidoyer	Le projet a-t-il contribué à une amélioration de la prise en compte des jeunes talibés filles et garçons dans les politiques publiques au niveau local, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle ? (Quels résultats et impact des activités de plaidoyer menées ?) Le projet a-t-il pris en compte les avis des enfants et des jeunes pour construire le plaidoyer en direction des autorités ? La participation des enfants et des jeunes au plaidoyer a-t-elle été menée dans le respect des normes de sauvegarde de l'enfant ? Les enfants et les jeunes ont-ils été renforcés sur la prise de parole, la prise de décision ? Quels sont les défis ou les bonnes pratiques relatifs à l'intégration du plaidoyer à prendre en compte dans une phase ultérieure du projet ?
Partenariat	Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque partenaire ? Comment le programme a-t-il développé des synergies avec les autres partenaires pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre ? Comment le programme s'est-il coordonné avec les autres acteurs ? Dans quelle mesure les partenaires contractuels ont contribué à l'atteinte des résultats ? Quelle a été l'appréciation des capacités techniques et organisationnelles des partenaires de mise en œuvre pour une réussite du projet ? Les structures partenaires sont-elles complémentaires ou en situation de concurrence ?

	Quels sont les défis liés au partenariat et comment le projet a-t-il pu y faire face ?
Redevabilité et Participation des bénéficiaires	<p>Dans quelle mesure l'avis des jeunes filles et garçons talibés, des maîtres coraniques et de la communauté en générale a-t-il été pris en compte tout au long du cycle de projet ?</p> <p>La participation des bénéficiaires a-t-elle été au cœur du projet afin de prendre en compte leurs souhaits et faire évoluer le projet si c'était nécessaire ?</p> <p>Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires concernant leur participation ?</p> <p>Quelles sont les bonnes pratiques et limites notées dans la prise en compte de leur participation et comment y remédier ?</p> <p>Dans quelle mesure le programme a tenu compte des conditions d'une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente et responsable) ?</p> <p>Dans quelle mesure les jeunes filles et garçons talibés, les maîtres coraniques et la communauté en générale ont été informés des activités tout au long du cycle de projet ?</p> <p>Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires concernant l'information qui leur a été donnée ?</p> <p>Les bénéficiaires, notamment les jeunes filles et garçons talibés avaient-ils accès à des canaux pour remonter leur feedback / plaintes ?</p> <p>Dans quelle mesure les bénéficiaires, notamment les jeunes filles et garçons talibés étaient informés de l'existence de MGFP (canaux, type de remontées, processus de traitement) ?</p> <p>Quels sont les défis ou les bonnes pratiques relatifs au MGFP à prendre en compte dans une phase ultérieure du projet ?</p>
Sauvegarde de l'enfant	<p>Dans quelles mesures la politique et les procédures de sauvegarde de l'enfant ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?</p> <p>Quels efforts ont été déployés pour sensibiliser et former le personnel ainsi que les parties prenantes sur les questions de sauvegarde ?</p> <p>Y'a-t-il eu des cas de violation potentiel de la PSE au cours du projet ? si oui, comment ont-ils été gérés ?</p>

VI- METHODOLOGIE

Le prestataire devra proposer et décrire sa propre méthodologie pour répondre à l'objectif de l'étude. Cependant, pour la conduite de cette évaluation, le consortium (SIF/World Vision) recommande une méthodologie basée sur une approche participative incluant les différentes parties prenantes avec une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Cette évaluation sera réalisée comme étant un exercice d'apprentissage et de capitalisation des acquis impliquant les bénéficiaires et les acteurs territoriaux et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet.

La démarche méthodologique devra s'articuler ainsi autour des éléments suivants :

- **Phase documentaire et préparatoire**

Les préparatifs de l'évaluation débuteront par une rencontre de cadrage entre le consortium (SIF/World Vision) et le prestataire. Les échanges au cours de cette rencontre permettront de discuter, d'une part, le contenu des termes de référence et, d'autre part, la méthodologie de l'étude. Le but est d'harmoniser des concepts nécessaires pour familiariser le prestataire au contexte et à la connaissance des outils de l'évaluation.

Suite à la production du rapport de démarrage, une réunion de validation sera tenue. Le prestataire commencera la collecte des données secondaires et de terrain et devra procéder notamment au recrutement des enquêteurs (rices) qualifiés pour ce type de mission. Cette évaluation combinera les différentes techniques de recherches quantitatives et qualitatives. L'écriture de cette méthodologie se fera après une étude documentaire des données et informations déjà disponibles telles que les rapports bailleurs, les données de monitoring, etc.

- **Phase de terrain**

Cette étape est la plus importante de cette évaluation. C'est ici que le prestataire mettra en pratique son approche méthodologique permettant de trouver les réponses à la plupart des questions posées. En fonction des objectifs et des résultats attendus de cette évaluation, le prestataire élaborera une démarche capable de le conduire à l'atteinte de l'ensemble des résultats. Cette démarche sera partagée avec l'équipe du projet avant toute application.

La zone d'intervention est constituée des communes de Kaffrine et de Diamaguène SICAP Mbao. Le prestataire devra visiter les communes précitées et collectera des données, au moins, auprès des acteurs suivants : jeunes talibés (y compris les groupes de plaidoyer des jeunes), maîtres coraniques, marraines des talibés, membres du groupe d'initiatives, CCPE et collectivités territoriales.

L'enquête se fera de manière anonyme et confidentielle. Le choix des critères de sélection des participants à l'enquête se fera de manière :

- ✓ A ne pas discriminer un groupe ethnique, culturel, social ou religieux de la population ;
- ✓ A ne pas discriminer selon la provenance géographique ;
- ✓ A ne pas discriminer selon l'état de santé, le problème de santé des patients ;
- ✓ A ne pas discriminer sur base de l'âge ou du genre.

- **Traitement et analyse des données**

Le prestataire qui assurera l'évaluation devra proposer une note méthodologique détaillée qui devra inclure les éléments suivants :

- ✓ Description de la séquence des phases liées à l'approche d'évaluation proposée ;
- ✓ Référence des sources d'information pour le recueil d'information secondaire ;

- ✓ S'il y a lieu, stratégies d'échantillonnage, comprenant les secteurs et le groupe de population représentée dans l'échantillon, procédures d'échantillonnage et taille de l'échantillon ;
- ✓ Instruments qui seront utilisés pour le recueil des données ;
- ✓ Différents types d'analyse de données qui seront effectués ;
- ✓ Indicateurs de référence pour chaque critère d'évaluation.

La méthodologie proposée sera discutée avec l'équipe projet au début du contrat de prestation de services.

- **Rédaction du rapport provisoire et présentation orale aux équipes SIF et World Vision :**

Un échange sera fait entre le prestataire et l'équipe projet sur les premiers résultats obtenus. Il permettra de valider les premières constatations de l'évaluateur.

- **Rédaction du rapport + résumé**

A l'issue des missions sur le terrain, un rapport exhaustif, clair et intégrant les éléments recherchés décrits dans les objectifs spécifiques sera rédigé et partagé. Un résumé devra être associé à ce rapport.

- **Restitution**

La restitution se fera en deux étapes : la première avec l'équipe du projet et la seconde se fera lors de l'atelier de restitution avec les partenaires.

VII - LIVRABLES

Le prestataire fournira les différents livrables dans les délais impartis en version française sous format électronique et/ou sur papier :

- ✓ **Une note de cadrage** : Elle permet de s'accorder avec le consortium (SIF/World Vision) sur les activités à mener, les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, les outils de collecte des données, le chronogramme... Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et les équipes du SIF (au besoin et si nécessaire) pour la bonne exécution de l'étude. Le prestataire transmettra la note de cadrage 3 jours après la réunion de cadrage. Le consortium (SIF/World Vision) aura 7 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.
- ✓ **Les comptes rendus des entretiens et ateliers** : tous les ateliers et entretiens avec les différentes parties prenantes ainsi que les communautés seront documentés et les comptes rendus seront fournis au consortium (SIF/World Vision) à l'issue de l'étude.

- ✓ **Les outils de collecte des données.**
- ✓ **Un Rapport provisoire** : en français, il sera transmis au consortium (SIF/World Vision), au plus tard 15 jours après le retour de la mission de terrain. Le consortium (SIF/World Vision) aura à son tour 10 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.
- ✓ **Un Rapport de l'atelier de restitution/validation des résultats provisoires** : 5 jours avant le dépôt du rapport final, un atelier sera organisé par le prestataire au bénéfice des cadres du projet ainsi qu'aux différentes parties prenantes et aux invités du consortium (SIF/World Vision). Un rapport de cet atelier sera remis en même temps que le rapport final et le SIF en fera des retours en même temps que les retours sur le rapport final.
- ✓ **Un Rapport final** : en français, prenant en compte les observations. Il sera rédigé selon le canevas décrit dans les présents TDR. Il sera transmis au consortium (SIF/World Vision), 5 jours après l'atelier de restitution des résultats provisoires.
- ✓ **Une synthèse de rapport final** : en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produit et soumis avec le rapport final dans un délai de 5 jours après les échanges autour du rapport provisoire.

Les rapports provisoire et final comportent maximum 35 pages (hors annexes) selon la structure suivante :

- Page des titres
- Table des matières
- Sigles et abréviations
- Introduction
- Contexte et justification de l'étude
- La méthodologie de l'étude
- Les résultats détaillés de l'étude
- Les recommandations sur la base des enseignements tirés
- Bibliographie
- Annexes

VIII – DUREE DE L'ÉVALUATION

La consultation (y compris la période de rapportage) portera sur 45 jours ouvrables. En cas de retard concédé, la date de démarrage sera décalée afin de rester dans la durée de la consultation.

IX – BUDGET DE L’EVALUATION

En tenant compte des informations clés (nombre de bénéficiaires à enquêter, localités, les ressources logistiques nécessaires, production du rapport final), le prestataire devra fournir en plus de l’offre technique une offre financière **détaillée et réaliste**.

Modalités de paiement de la consultance

Le paiement de la prestation sera versé en 3 tranches :

- ✓ Un premier acompte de 30% du paiement total, à la signature du contrat et sur réception d’une facture d’acompte ;
- ✓ Un versement intermédiaire de 40% après validation du rapport provisoire ;
- ✓ Un versement final des 30% restants à la remise du rapport final, après réception et validation de la conformité de la prestation globale par le SIF selon les critères définis par les termes de référence et sous réserve du paiement d’éventuelles pénalités de retard.

X- PROFIL DU PRESTATAIRE

La présente offre s’adresse aux bureaux d’études ou aux consultants indépendants. Cependant, les candidats doivent avoir :

- ✓ Une qualification (Bac+5) en économétrie, statistique, sociologie, socio-anthropologie ou formation similaire ;
- ✓ Une expérience d’au moins 5 ans dans la formulation, l’exécution, le suivi et l’évaluation des projets ou programmes de développement ;
- ✓ Une expérience d’au moins 5 ans sur la conduite d’évaluation externe de projet de développement ;
- ✓ Des expériences sur la conduite d’évaluations spécialisées sur les thématiques « Formation » et « Insertion » ;
- ✓ Une connaissance approfondie de la thématique talibé ;
- ✓ Une bonne connaissance de la thématique genre ;
- ✓ Des ressources humaines expérimentées sur les études de terrain et disposées à se déplacer dans les localités concernées susmentionnées ;
- ✓ D’excellentes compétences analytiques, conceptuelles et rédactionnelles ;

- ✓ Des connaissances de la zone d'intervention du projet ;
- ✓ Une très bonne connaissance des questions liées aux écoles coraniques dans la région du Sahel ;
- ✓ Le temps et la motivation pour mener l'étude dans le délai ;
- ✓ La maîtrise des langues locales des zones d'intervention est un atout.

XI – CONSTITUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le prestataire sera recruté sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

1. Offre technique : elle devra tenir compte des points suivants :

- ✓ La compréhension que le prestataire a de la mission ;
- ✓ La description détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- ✓ Avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs de la consultation et des résultats escomptés ;
- ✓ Liste des activités proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs de la consultation ;
- ✓ Les moyens techniques (les capacités techniques disponibles, la description explicite des outils et matériels nécessaires pour la consultation) ;
- ✓ Les moyens humains, les curricula vitae détaillés des membres de l'équipe ;
- ✓ Les expériences dans le domaine et les structures de référence : travaux antérieurs (brochures, articles, documentaires) réalisés ;
- ✓ Les contacts de deux structures de référence avec lesquelles le prestataire a déjà collaboré et réalisé des études similaires dans les trois dernières années ;
- ✓ Au moins 2 (deux) exemples de rapport d'évaluation produit par le (la) prestataire ;
- ✓ Calendrier prévisionnel, chronologie et durée des activités proposées : identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution

de la consultation, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports ;

- ✓ Les coordonnées : nom et coordonnées du prestataire, raison sociale et relevé d'identité bancaire.

2. Offre financière :

L'offre financière devra intégrer les coûts détaillés de l'intervention en francs CFA toutes taxes confondues en tenant compte au minimum des éléments suivants :

- ✓ Le coût des honoraires du ou des prestataire-e-s (junior/sénior ; nombre de jours par activité et total) ;
- ✓ Les frais de la tenue des activités de la consultation ;
- ✓ Les frais de transport (voyages, logement, etc.) ;
- ✓ La production du rapport d'analyse des données ;
- ✓ Les autres frais associés à la mise en œuvre de l'évaluation ;
- ✓ Les offres devront être paraphées, tamponnées et datées ;
- ✓ Les offres devront comporter une période de validité de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres ;

Afin que l'offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : **en-tête avec vos coordonnées, date, client, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc.**

XII CRITERES DE SELECTION

Les propositions reçues seront évaluées sur les critères suivants :

- ✓ Compréhension des termes de référence et démarche méthodologique (techniques de recueil et de traitement de l'information, technique d'analyse, mode d'organisation du travail, etc.) ;
- ✓ Expériences du prestataire sur des études similaires ;
- ✓ Qualité des évaluations précédemment produites ;
- ✓ Expériences sur la thématique talibé ;
- ✓ Pertinence de l'équipe proposée (chef de mission, prestataires associés) ;
- ✓ Connaissance de la zone d'intervention du projet ;

- ✓ Qualité de l'offre financière proposée ;
- ✓ Références pertinentes et récentes du prestataire sur la thématique talibé.

Le Secours Islamique France (SIF) est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte engagement à respecter la politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.

Politique de Sauvegarde de l'Enfant à consulter ci-dessous :



Politique_de_Sauvega
rde_de_l_enfant_SIF_07

XIII – ENVOI DES OFFRES

Les consultants intéressés devront soumettre leur dossier par mail aux adresses suivantes : logistique.sn@secours-islamique.org et recrut.sn@secours-islamique.org avant le **31 mai 2024** avec la mention « **Consultance pour évaluation finale du projet FISONG** ».

Pour toute question ou remarque concernant ces termes de référence, merci de vous adresser à l'adresse email suivante : resp.meal.sn@secours-islamique.org

Le Secours Islamique France est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte l'engagement à respecter la politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.